

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°42/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le huit septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal QUERRO.

DATE D’AFFICHAGE :

02/09/2026

Etaient présents :

ROUSSEL Céline, CAUCHE Christian, BOUCARD Joël,
JEGU Marie, METAYER Pascal, CORDUAN Brianne,
LE CROM Tiffany,

Étaient absent :

AUBERT Eric, CORDUAN Frédéric, HERVÉ Anaïs,

NBRE DE CONSEILLERS : 11

PRESENTS : 8

ABSENTS : 3

Madame ROUSSEL Céline a été désignée secrétaire de séance.

ÉTUDE ET VALIDATION DES DEVIS POUR L'ACHAT D'UN PIANO DE CUISSON ET D'UN FOUR MIXTE POUR LE BAR/RESTAURANT

M. Le Maire demande au conseil municipal d'étudier les 4 devis reçus concernant l'achat d'un piano de cuisson 2 feux + 1 plaque sur placard et d'un four mixte pour le Bar/Restaurant appartenant à la commune situé au 2 rue de la Scierie.

- Devis 1 : Société **1.2.3 CUISÉPRO** pour un piano de cuisson 2 feux + 1 plaque sur placard et d'un four mixte d'un montant de **6 329 € HT** soit de **7 594.80 € TTC**.

- Devis 2 : Société **LA BOVIDA** pour un piano de cuisson 2 feux + 1 plaque sur placard et d'un four mixte d'un montant de **12 341.26 € HT** soit de **14 809.51 € TTC**.

- Devis 3 : Société **GROUPE COMPTOIR** pour un four mixte d'un montant de **4 619 € HT** soit de **5 542.20 € TTC**.

- Devis 4 : Société **ROAZHON CUISINES** pour un piano de cuisson 2 feux + 1 plaque sur placard et d'un four mixte d'un montant **11 995.05 € HT** soit de **14 394 .06 € TTC**.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité le **devis 1 de la société 1.2.3 CUISÉPRO** pour un montant de **6 329 € HT** soit de **7 594.80 € TTC** et autorise monsieur le Maire à le signer.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO**